



**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE LAC-ÉDOUARD
COMTÉ DE LAVIOLETTE**

AVIS PUBLIC

Avis public est donné par la soussignée, Johanne Marchand, directrice générale et secrétaire-trésorière, que le conseil municipal, à la séance ordinaire dudit conseil tenue le 21^e jour du mois de décembre 2017, a adopté le règlement numéro 156-2017 concernant le budget municipal 2018.

Ledit règlement est déposé à la Mairie où toute personne peut en prendre connaissance aux heures normales de bureau.

Le présent règlement entre en vigueur conformément à la loi.

Donné à Lac-Édouard, ce 8^e jour du mois de janvier 2018.

Johanne Marchand,
directrice générale et secrétaire-trésorière